

● **Février 1716 :**

ADBR, 107 E BB 22, délibération du 16 février 1716

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer : *"Qu'estant arrivé des pluyes et surversemens des eaux de la mer, il y a heu des ruptures aux digues de la Robine qu'ils [les consuls] ont fait fermer"*.

● **Août 1716 :**

ADBR, C 2088, Lettre des consuls, 28 novembre 1716 ; verbal du 27 août précédent par les consuls.

Orage, pluie et grêle tombés sur Champtercier [Alpes-de-Haute-Provence] le 18 août : 107 propriétés touchées. Les estimateurs observèrent le gravier laissé, jusques à 12 pans [3 m]. Partout, *"fait des grande rayes et vallons"*.
Estime totale : 10 932 livres.

● **Septembre 1716 :**

AC Tarascon, BB 44, délibération du 4 octobre 1716, fol. 1157v°

Grandes pluies des 8 et 10 septembre à Tarascon : le levadon de Lansac est endommagé.

BM Avignon, ms 6428, Livre de raison de Melchior de Joannis de Pagan, gouverneur de Sorgues

"Le jeudy 10^e de septembre 1716, jour remarquable pour la pluye qu'il a fait depuis les quatre heures de [] jusques à neuf, en sorte que l'eau des petites sorgues par le regonfle pour ne pouvoir avoir de l'évacuation est entrée dans les maisons et notamment dans celle de Mr Moze. Cette pluye a été accompagnée d'une gresle si abondante et si grosse quelle a cassé pour plus de 6 000 livres de vitres dans la ville, et des tonnerres si gros que l'un d'eux est tombé dans le couvent des religieuses de Saint-Laurent et il a fait du désordre dans les chambres des religieuses et de là, il a abattu la croix de la sommité du clocher de la maison de Sénanque, avec domage dans les maisons voisines par diverses cheminées abattues".

ADBR, C 2088, Rapport du 10 octobre 1716.

A Eguilles et à Ventabren [Département des Bouches-du-Rhône], *"grosses gresles"*, le 5 septembre ; le 8 septembre, une *"pluye extraordinaire, particulièrement au lieu d'Eguilles où les eaux ont emporté non seulement tout le pavé d'une des principales rues, mais encore fait un creusement d'environ dix à douze pieds de profondeur, depuis l'entrée jusques à la sortie d'icelle, en manière que les fondements de plusieurs maisons sont à découvert et en danger de crouler"*. Une grande partie des guérets emportés ; quantité de sable charrié, raisins et olives gâtés, *"une grande quantité de murailles abbattues [...] des fossés comblés et les chemins tant royaux que vicinaux impraticables"*.

ADBR, C 2088, Supplique des consuls, procès-verbal de visite par un bourgeois d'Aix, 25 novembre 1716.

A Berre [Département des Bouches-du-Rhône], deux inondations de l'Arc en septembre, mais aussi le 20 novembre 1716. Un procès-verbal dressé par un bourgeois d'Aix donne, par quartiers, la proportion des semés emportés, des dégâts dans les vignobles. Dommages aux *"fruits"* évalués à 30 000 livres, après la nouvelle inondation du 20 novembre.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADBR, C 2088, Procès-verbal du 19 septembre 1716 ; comparant devant le juge du lieu.

A Bouc [Bouc-Bel-Air ou Albertas], même allusion aux deux débordements de l'Arc arrivés en septembre 1716 et un comparant devant le juge du lieu sur celui du 20 novembre, *"estant survenu une longue pluye, elle auroit causé une inondation et débordement extraordinaire"*. La plaine fut presque toute inondée ce dernier jour.

ADBR, C 2088, Lettre des consuls, 17 septembre 1716 et procès-verbal par un bourgeois d'Aix.

A Gardanne, le procès-verbal dressé en 1716 à la suite des inondations de septembre est un texte essentiel.

ADBR, C 2088, Placet à Mgr de Beaumont, seigneur de la Principauté.

A Martigues et sa principauté, un placet adressé au seigneur de la principauté, M. de Beaumont, on rappelle que *"dans le mois de septembre et de novembre dernier les pluies ont esté si abondantes et les inondations de la rivière de l'Arc qui traverse le terroir de ladite ville sy extraordinaires qu'elles ont sablé la plus grande partie des vignes [...] emporté presque tous les guérés"*[2 pieds de sable sur les terres en chaume].

ADBR, C 2088, Rapport d'expert (bourgeois d'Aix), 30 septembre-30 octobre 1716.

A Mimet, on ressentit les pluies du 8 septembre qui causèrent 7 500 à 7 600 livres de dégâts : murailles en pierres sèches renversées et abattues, *"fossés"* et *"ravines"*. On compta 371 cannes de ces murailles abattues [742 mètres] : on indique l'épaisseur maximum de ces murailles en pierres sèches, entre 0,75 et 0,97 mètre, parfois même des épaisseurs au pied de 1 mètre ou 1,29 mètre, en hauteur 3 à 3,88 mètres pour des murailles dans un enclos, faites à chaux et à sable. Au milieu des vallons, on remarquait des *"fossés"* ou *"ravines"* d'1 mètre de profondeur, 3 mètres de large, accompagnés d'une quantité innombrable de rigoles d'1 mètre de large pour 50 cm de profondeur. On remarquait aussi au pied des restanques, des *"puits"* d'1 canne ou toise de diamètre [environ 2 mètres] *"que la cheute des eaux y ont creusé"*. Les experts trouvèrent des vallons de 200 pas de long et un de 2 000 pas, *"allant presque d'une extrémité à l'autre dudit terroir, accompagné de deux autres"*. Divers arbres (peupliers et fruitiers) avaient été emportés. Des terres étaient abandonnées parce que toute la terre avait été emportée, des restoubles semées en avoine et pesotes (ou "erres") notamment.

ADBR, C 2088

ADBR, 156 E BB 10, délibération du 8 octobre 1716

A Roquevaire, on rappelait les pluies tombées le 14 septembre, mais aussi le 4 décembre 1716. L'Huveaune avait emporté plus de 500 cannes de terrain sur ses bords [en longueur probablement]. Il y avait environ 600 charges de raisin gâtées. Dans quelques moulins et maisons, l'eau était montée jusqu'à 12 pans ou pieds *"comme il nous a paru par les vestiges"*, ajoute le rapport de l'expert Amat Cousin, bourgeois d'Aix. Meubles et *"engins"* gâtés *"par le trop long séjour du nite ou boue"*. Une écluse de moulin emportée et 200 pilotis servant à soutenir les bords de la rivière entièrement emportés, etc.

Le total de l'estime fut porté à 10 000 livres.

En octobre, encore, les consuls déclaraient : *"vous représente encore que la grande quantité d'eau de la rivière a emporté le grand chemin royal contre l'escluze de Sainte-Anne"*.

ADBR, C 2088, Rapport du 13 octobre 1716

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



A Rougiers [Département du Var], on fait état de pertes de beaucoup d'arbres fruitiers, saules et peupliers et "*quantité de propriétés qui estoient semées d'aricots, courges, gros millet, navets*". Au total, 56 charges de guérets emportées, 200 cannes de murailles en pierres sèches (de 6 et 4 pans d'épaisseur et 6-8 pans de hauteur : respectivement 1,5 mètre et 1 mètre et 1,5-2 mètres), 200 peupliers ou saules, 2/3 des raisins des vignes qui sont au chemin de Nans [Nans-les-Pins, département du Var]. La charge de terre = 1500 m².
Estime totale : 7 100 livres.

ADBR, C 2088, Rapport du 22 décembre 1716.

A Saint-Maximin débordèrent l'Huveaune et le vallat dit Peirier, venant de la Sainte-Baume. Total du dommage : 9 302 livres [avec estime pour chaque propriété].

ADBR, C 2088, Rapport d'expert, 18 septembre 1716.

A Simiane [Département des Bouches-du-Rhône], on note la formation de ravines et "*rigoles*" immenses, certaines de 3 à 4 pieds de large pour 2 à 3 de profondeur [environ 1/1,29 mètre et 0,75/1 mètre]. On déplore une quantité d'arbres fruitiers arrachés, avec "*une quantité prodigieuse de peupliers et saules, même quelques chaines blancs*". Les sables et graviers couvrirent les terres semées de haricots blancs et noirs, de melons, courges, raves et navets "*et généralement tous les jardinages*", dont des tables ensemencées de graines d'oignons longs et ronds. Plus de 60 cannes ou toises de murailles renversées, en pierres sèches, de 4 à 5 pieds d'épaisseur pour 7 à 8 de hauteur qui "*soutenoient le terrain des valons les plus élevés dont les pierres ont été parsemées et dispersées çà et là*". Furent emportés plus de 200 charges de raisin ordinaire, 12 de muscat, le pont "*du grand fossé*", les aqueducs des fontaines et les murailles soutenant les sources où les habitants puisaient l'eau, en y descendant par six ou sept marches ou degrés, dont les pierres, portes, fenêtres ont été entraînées on ne sait où. Un gravier épais de 12 pieds avait recouvert sources et "degrés" [souligné à l'original].
Estime globale : 8 100 livres.

ADBR, C 2088, Procès-verbal de la communauté, 15 octobre 1716.

A Vauvenargues, le pavé des rues avait été "*eslevé*" jusqu'à 2 ou 3 pieds de hauteur, les semés emportés, les murailles abattues.
Estime : 3 000 livres.

● Novembre 1716 :

ADBR, 156 E BB 10, délibération du 29 novembre 1716

A nouveau à Roquevaire, le conseil de la communauté fit mention d'un second débordement de l'Huveaune [Cf. ci-dessus, en septembre], alors que le chemin royal venait d'être "*redressé*" et le fossé du moulin d'huile réparé : ce second débordement, expliquait-on, "*a emporté et ruinné de fons en comble tous les ouvrages qu'ils avoient esté fait*".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

